

**MUZIONI
CÙ DUMANDA D'ESAMI PRIURITARIU**

- **DIPUSITATA DA** : Jean-Alain Tarelli per u gruppu « *Ghjuventù di u Centru Drittu* »
- **UGHJETTU** : Possibilità d'accès au CDI pour les assistants d'éducation (AED) en collège et lycée.

CONSIDERANT depuis 2003 que les missions des AED ont évolué et ne se limitent plus à la surveillance et à l'encadrement des élèves,

CONSIDERANT que les AED ont un rôle d'accompagnement éducatif, de gestion des comportements déviants et de garant de la sécurité des biens des établissements,

CONSIDERANT les AED comme membres de la communauté éducative,

CONSIDERANT la participation significative des AED aux actions de prévention et de sécurité conduites au sein de leur établissement,

CONSIDERANT un appui précieux des AED aux personnels enseignants pour le soutien et l'accompagnement pédagogique ainsi que leur participation au dispositif « devoirs faits » au collège,

CONSIDERANT que les AED participent à toute activité éducative, sportive, sociale, artistique ou culturelle complémentaire aux enseignements,

CONSIDERANT que le profil des AED s'est modifié depuis plusieurs années. Plus de 50% des AED ont plus de 30ans, donc de moins en moins sous le statut étudiant, mais chargés de famille et n'aspirant qu'au bien-être de leur situation professionnelle,

CONSIDERANT les AED comme force motrice du bon fonctionnement de la vie scolaire, faisant le lien entre les élèves, les parents d'élèves, les personnels d'enseignement et les personnels de direction,

CONSIDERANT le contrat de travail des AED d'une durée d'un an renouvelable 6 fois maximum dans le temps,

L'ASSEMBLEA DI A GIUVENTÙ DI A CORSICA

PROPOSE une évolution statutaire des assistants d'éducation comme une nécessité absolue pour combattre la précarité de ces derniers.

PROPOSE la possibilité d'accès au CDI pour les assistants d'éducation en collège et lycée.

DEMANDE à l'Assemblée de Corse de reconnaître la possibilité d'accès au CDI pour les assistants d'éducation en collège et lycée.